

Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission sur les finances et l'administration

Le mercredi 8 juin 2016 à 17 h
Hôtel de ville - Salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Alan DeSousa, président
M. Guillaume Lavoie, vice-président
M. Peter Trent, vice-président
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Yves Gignac
Mme Justine McIntyre
Mme Laura-Ann Palestini
M. Dominic Perri
M. Georges Bourelle
M. Richard Guay

COMMISSAIRES ABSENTS (absence motivée):

M. Sylvain Ouellet
M. Dominic Perri

1. Ouverture de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée ouverte à 17 h 04. Il remercie les membres pour leur présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Bourelle, appuyée par Mme Clément-Talbot, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Rapport 2015 du vérificateur général de la Ville de Montréal déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération – Adoption des recommandations de la Commission

M. DeSousa présente les membres de la Commission.

Il résume la démarche de la consultation en cours. Il mentionne que les membres ont pris connaissance du rapport du VG lors de son dépôt au conseil, puis une première rencontre a eu lieu avec le VG. Il ajoute que la Commission a choisi de laisser deux semaines aux citoyens pour prendre connaissance du rapport avant de tenir la séance publique de consultation. Par la suite, la commission a eu une séance de travail pour produire les recommandations présentées aujourd'hui.

Il mentionne que les recommandations présentées reflètent fidèlement les discussions qui se sont déroulées dans le cadre de ce processus de consultation et témoigne d'un consensus au sein de la Commission. Il valide auprès des membres que tous ont pris connaissance du document. Il invite les membres à faire des commentaires s'ils le souhaitent.

Les membres conviennent qu'ils n'ont rien à ajouter. M. DeSousa propose donc l'adoption des recommandations de la Commission concernant le rapport 2015 du VG. Il demande aux membres s'il y a consensus. Aucun des membres n'a de commentaire à faire. Il demande si les membres consentent à une dispense de lecture des recommandations. Sur

une proposition de Mme Clément-Talbot, appuyée par M. Bourelle, les membres consentent à l'unanimité à une dispense de lecture des recommandations.

M. DeSousa cède la parole à Mme Clément-Talbot, laquelle a sollicité un avis du commissaire à l'éthique dans le cadre des travaux de la Commission. Mme Clément-Talbot se réfère à la page 25 du rapport de la Commission. Son commentaire porte sur les recommandations du VG 4.2.1.B à 4.2.3.4.B (p.42-3 du rapport de la Commission), lesquelles traitent du projet de la piscine Valleycrest dans son arrondissement. Par respect des institutions démocratiques, elle a souhaité savoir s'il était approprié de commenter des recommandations qui portent sur un projet pour lequel elle a voté dans son arrondissement. Elle choisit donc de s'abstenir d'approuver les critiques émises par le VG dans ce projet particulier. Elle mentionne que cela démontre son respect pour l'éthique en politique.

Elle résume l'entretien qu'elle a eu avec Me Guy Gilbert, commissaire à l'éthique. M^e Gilbert a mentionné que si les trois conditions suivantes étaient remplies, il n'y avait pas de problème à se prononcer sur les recommandations du VG. Mme Clément-Talbot confirme qu'elle respecte les trois conditions. Elle mentionne que son vote a été pris en son âme et conscience, que son vote a été fait dans l'intérêt du citoyen et qu'elle n'avait pas d'intérêt personnel dans le projet.

Mme McIntyre demande des précisions sur la procédure et souhaite savoir si Mme Clément-Talbot a bel et bien signifié sa dissidence pour les recommandations du VG en lien avec la piscine Valleycrest. Mme Clément-Talbot confirme sa dissidence.

Sur une proposition de M. Lavoie, appuyée par M. Guay, les recommandations sont adoptées à l'unanimité par les membres à l'exception de la recommandation 1 qui fait référence au projet Valleycrest et pour laquelle Mme Clément-Talbot a exprimé sa dissidence.

4. Période de questions et d'interventions des citoyens

Aucune question.

5. Période de questions et de commentaires des membres de la Commission

Aucune question.

6. Levée de l'assemblée

Le président, M. DeSousa, remercie les membres pour leur travail. Sur une recommandation de M. Trent, appuyée par M. Gignac la séance est levée à 17 h 16.

ADOPTÉ LE : 4 NOVEMBRE 2016

« original signé »

Alan DeSousa, FCPA, FCA
Président

« original signé »

Julie Demers
Secrétaire recherchiste